

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
GROUPE I			
ANIMAUX, PRODUITS AGRICOLES, POISSONS ET DENRÉES ALIMENTAIRES			
Animaux vivants, n.d.:			
501-1	Bovins la livre	1½ c.	†† 1 c.
502-1	Moutons, agneaux et chèvres par tête	\$2.00	\$1.00
600-1	Porcs vivants la livre	½ c.	En fr.
Viandes fraîches, n.d.:			
701-1	Boeuf et veau la livre	3 c.	††† 2 c.
703-1	Agneau et mouton la livre	6 c.	3 c.
704-1	Porc la livre	½ c.	En fr.
705-1	N.d. la livre	1¼ c.	En fr.
707-1	Abats comestibles de tous animaux la livre	½ c. (En fr.)	En fr.
800-1	Boeuf en boîtes la livre	20 p.c. (15 p.c.)	15 p.c.
805-1	Porc en boîtes la livre	25 p.c. (15 p.c.)	15 p.c.
810-1	Jambon en boîtes la livre	20 p.c. (15 p.c.)	15 p.c.

†† Mise en vigueur du taux de consolidation conditionnelle à la mise en vigueur par les É.-U. d'un taux de 1 c. la livre sous le numéro tarifaire TSUS 100.45.

††† Le gouvernement du Canada institue pour l'année civile 1980 un accès minimum global consolidé de 139.2 millions de livres de boeuf et de veau frais, réfrigéré et congelé. Pour les années qui suivront cet accès minimum global sera augmenté cumulativement dans une proportion égale à l'accroissement de la population canadienne.